Lumières du Nord

A bord du M/S Amadeus Amara 5*



Amsterdam, Nimègue, Middelburg Veere, Gand, Bruges, Anvers Bruxelles, Rotterdam, Keukenhof

> 07 au 14 avril 2026 partir de 3095 € Tout inclus

LES POINTS FORTS:

Bridge inclus

EXCURSIONS INCLUSES

Pension complète Boissons incluses lors des repas



Bridge Plus Voyages

135 rue de la Chalouère 49100 ANGERS 02 41 37 04 74 - cyrille@bridgeplus.com



L'Amadeus Amara 5*

Le nouveau yacht de Rivages du monde pour voguer, échanger, rêver.

Le dernier-né de la flotte Amadeus ouvre une nouvelle ère de navires fluviaux. Plus léger et moins gourmand en énergie, l'Amadeus Amara a été conçu pour offrir un environnement à la fois plus innovant et sophistiqué, à l'image de son étonnante piscine intérieure, tout en préservant le confort et la convivialité. Cette unité raffinée et moderne accueille ses passagers dans un univers baigné de lumière et un confort tout en délicatesse.



LES CABINES

Réparties sur trois ponts, les cabines sont toutes équipées de deux lits simples pouvant être rapprochés, d'un écran plat, de la climatisation réglable individuellement, d'une spacieuse salle de douche et WC, d'un sèche-cheveux, d'un téléphone et d'un coffre-fort. Les 18 cabines **Confort du pont Haydn** (16m²) disposent d'une grande penderie et de fenêtres hautes, non ouvrables et panoramiques.

Au pont Strauss et au pont Mozart, les 52 cabines **Deluxe Scénique** (17,5m²) disposent d'un mini-bar, d'un dressing et d'une grande fenêtre panoramique ouvrable.

Au pont Mozart, les 12 **Junior Suite** (26,5m²) disposent d'un sofa, de deux fenêtres panoramiques et d'un balcon.



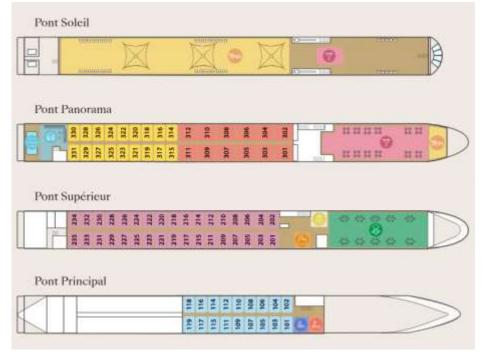
LES ESPACES COMMUNS

Le restaurant du pont Strauss est spacieux.

La cuisine internationale est savoureuse et proposée en un seul service. L'eau, le vin, le café et le thé sont inclus aux repas.

Au pont Mozart, le Club Amadeus ouvre sur une exceptionnelle piscine intérieure. Le Panorama bar rassemble les passagers pour des moments conviviaux et se prolonge par une terrasse. Le pont Soleil est partiellement couvert, équipé de chaises longues et d'espaces aménagés pour des jeux de société.

A cet ensemble, s'ajoutent un espace de remise en forme bien équipé, un salon de massage et une boutique.





📕 135 mètres 🥂



11.4 mètres



Equipage: 46 membres



164 passagers



Courant électrique 220 V



Monnaie à bord : Euros et CB



Construction: 2025

Votre itinéraire

Lumières du Nord

D'Amsterdam à Bruges, en passant par Gand et Bruxelles, cette croisière sur l'Escaut et le Rhin vous conduira à la découverte des merveilles culturelles et naturelles des royaumes des Pays-Bas et de la Belgique. Deux contrées si proches et pourtant si singulières.





Jour 1 - France, Belgique ou Suisse - Amsterdam

Arrivée à Amsterdam en train ou vol régulier. Transfert et embarquement à bord de l'Amadeus Amara. Cocktail et dîner de bienvenue suivis du concert d'un groupe de « Sea Shanty », chœurs populaires traditionnels des Pays-Bas. Dans la soirée, navigation sur le canal reliant Amsterdam au Rhin, vers Nimègue.

Jour 2 • NIMEGUE

Nimègue, la plus ancienne ville des Pays-Bas, allie harmonieusement histoire et modernité. Nichée le long du Waal, bras principal du Rhin aux Pays-Bas, elle charme par ses ruelles médiévales, ses vestiges romains et son atmosphère accueillante. Cette ville universitaire vibre au rythme de la culture et d'une nature environnante apaisante. Visite de la ville, déjeuner à bord puis départ en autocar pour le musée Kröller-Müller. Situé au cœur du parc national De Hoge Veluwe, ce musée abrite une collection d'art moderne riche de nombreuses toiles et dessins de Vincent van Gogh et un superbe jardin de sculptures. Appareillage pour Middleburg, dîner et nuit à bord.

Jour 3 • MIDDELBURG - VEERE

Capitale de la Zélande, entourée de canaux, Middelburg fut l'un des fiefs de la Compagnie néerlandaise des Indes orientales. De cet âge d'or hollandais, la ville a conservé un patrimoine exceptionnel comme son magnifique Hôtel de ville du XVe siècle et la Tour de l'abbaye. Visite de la ville et dégustation de spécialités locales.

Déjeuner à bord. L'après-midi, visite de Veere, ancien port florissant, ses quais bordés de voiliers rappellent son passé de comptoir marchand animé. On y savoure l'air salin en dégustant des huîtres fraîches, du hareng fumé ou des moules accompagnés d'un bon verre de vin blanc. Veere incarne l'élégance d'un port où histoire et gourmandise se rencontrent. En soirée, navigation vers Gand par le canal Grand-Terneuzen. Dîner et nuit à bord.

Jour 4 • GAND - BRUGES

Située au cœur des Flandres, Gand est l'une des pépites de la Belgique à l'architecture typiquement flamande. Visite de la ville, des quais de la Lys, bordés de maisons aux façades traditionnelles, du beffroi gothique, classé à l'Unesco, en passant par le château médiéval des comtes. Visite de la cathédrale Saint-Bavon, église gothique du XIIIe siècle (appelée alors église Saint-Jean) dont l'une des chapelles abrite un chef-d'œuvre des peintres primitifs flamands de renommée internationale, l'agneau mystique de Van Eyck, polyptique sur bois de 1432.

Après le déjeuner à bord, départ en autocar pour Bruges, la « Venise du Nord », dont les canaux sillonnent cette cité médiévale flamboyante classée au patrimoine mondial de l'Unesco. Visite guidée pédestre de la ville et de la Chapelle du Saint-Sang et balade en bateau sur les canaux. En soirée, navigation sur l'Escaut vers Anvers. Dîner et nuit à bord.









Les prestations bridge seront annoncées dès que les horaires nous auront été communiqués par le bateau.

Jour 5 • ANVERS - BRUXELLES

Matinée à Anvers, deuxième port d'Europe situé sur les rives de l'Escaut. Visite de la capitale du diamant et de la cathédrale Notre-Dame, chef-d'œuvre de l'architecture gothique. Déjeuner à bord puis trajet en autocar pour Bruxelles. Capitale de la Belgique et de l'Europe, célèbre pour son emblématique Manneken Pis et sa Grand- Place, dont les élégantes façades gothiques et baroques sont classées à l'Unesco. Visite guidée de la ville puis de l'Atomium, une immense structure en forme d'atome de 102 m de haut, réalisée pour l'Exposition universelle de 1958 et devenue l'emblème de la capitale belge. Appareillage pour Rotterdam en naviguant sur le Hollands Diep. Dîner et nuit à bord.

Jour 6 • ROTTERDAM - KINDERKIJK - KEUKENHOF

Arrivée à Rotterdam, le plus grand port d'Europe et départ de Kinderkijk, un charmant village situé dans un polder dont les 19 moulins à vent historiques offrent un aperçu de la gestion de l'eau aux Pays-Bas. Ce site est classé au patrimoine mondial de l'Unesco. Déjeuner au restaurant puis trajet en autocar pour la visite des superbes jardins de Keukenhof, le plus grand parc floral du monde, couvert d'immenses champs de tulipes de plus de 800 espèces différentes. Retour au bateau à Rotterdam puis navigation vers Amsterdam. Dîner et nuit à bord.

Jour 7 • AMSTERDAM

Connue pour ses canaux romantiques, son mythique Quartier Rouge, ses maisons à pignons et ses extraordinaires musées, la « Venise hollandaise » allie le charme à la culture.

Visite de la ville puis retour à borde pour le déjeuner.

L'après-midi, visite du Rijksmuseum, l'un des plus importants musées du monde qui conserve les chefs d'œuvre de la peinture hollandaise.Retour à bord pour le dîner du commandant. Nuit à Quai.

Jour 8 • AMSTERDAM - France, Belgique ou Suisse.

Débarquement à Amsterdam. Après le petit déjeuner, débarquement et transfert à la gare ou à l'aéroport.



Tarifs - Infos pratiques

À noter :

L'itinéraire ainsi que les escales peuvent être modifiés notamment en raison des conditions climatiques. Seul le commandant est habilité à prendre ces décisions.

Le programme peut être modifié en raison de manifestations culturelles locales ou d'impératifs techniques.

Certaines destinations ou escales disposent d'un nombre limité de guides francophones ou ne disposent pas de guides francophones. Une traduction sera assurée pour garantir la francophonie des excursions.

NOS TARIFS en pension complète, bridge inclus

Cabine	Pont	
Cabine double confort fenêtre (16m2)	Haydn	3095 €
Cabine individuelle confort fenêtre (16m2)	Haydn	5395 €
Cabine double extérieure Scénique (17.5 m2)	Strauss	3395 €
Cabine individuelle extérieure Scénique (17.5 m2)	Strauss	5895 €
Cabine double extérieure Scénique (17.5 m2)	Mozart	3595 €
Cabine individuelle extérieure Scénique (17.5 m2)	Mozart	6195 €
Junior suite Balcon « double » (26.5m2)	Mozart	3995 €
Junior suite Balcon « individuelle » (26.5m2)	Mozart	6995 €
Taxes portuaires (modifiables jusqu'à j-7)		50€
Assurance annulation (à prendre le jour de la réservation)		3 %



Formalité de santé : Le vaccin diphtérique, tétanique et poliomyélitique à jour est recommandé.

Formalité de police : Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité

Nos prix comprennent :

Transfert Paris - Amsterdam - Paris
La croisière en pension complète
(boisson incluses dans la catégorie de cabine choisie)
Toutes les animations bridge
La remise des prix du master
Toutes les activités et animations à bord
Le service d'un directeur de croisière francophone
Les frais de service du personnel à bord
Les excursions au programme

Nos prix ne comprennent pas :

Le transport jusqu'à Paris
L'assurance annulation (3 %)
Vos dépenses personnelles
Les boissons autres que celles mentionnées
Les vols au départ de province sur demande
Les taxes aéroport et portuaires

Bridge Plus Voyages

135 rue de la Chalouère - 49100 Angers Tel : 02.41.37.04.74 - Licence : 049120005

Mail: cyrille@bridgeplus.com - Site: www.bridgeplus.com

Bulletin d'inscription CROISIERES Prénom : _____ (1)Nom: (2)Nom: _____ Prénom: _____ Adresse : ______ Ville: Tél : ____ Email : ____ N° FFB (1): _____ Classement : ____ Date de Naissance N° FFB (2): ____ Date de Naissance **CONTACT D'URGENCE (1 par pers avec nom, prénom et téléphone) :** Nom et dates de la croisière choisie : (selon brochure) OPTIONS CHOISIES: (SELON BROCHURE) Catégorie de Cabine : _______ Suppléments désirés : Assurance annulation FORMALITÉS : CARTE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT EN COURS DE VALIDITE **CONDITIONS D'ANNULATION** (sur le prix du voyage) 200 € par pers. plus de 121 jours avant le départ 75 % 79 jours à 46 jours avant le départ. 25 % 120 à 100 jours avant le départ 100 % de 45 à 0 jours avant le départ. 50 % 99 à 80 jours avant le départ Acompte 40 % du montant de votre séjour + assurance annulation : Je règle mon acompte par Chèque / par Carte bancaire* (sauf American Express et Diner's Club) N° _____ Exp. Fin :___/__ 3 derniers chiffres du cryptogramme visuel situé au dos de la carte * J'autorise Bridge Plus Voyages à prélever ce jour le montant de mon acompte ainsi que le solde de mon séjour 1 mois avant le départ sur ma carte bancaire. Date et Signature Personne à joindre en cas d'urgence (nom et téléphone) : Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de ventes au verso et des conditions d'annulation.

Bridge Plus Voyages

135 rue de la Chalouère - 49100 Angers

☐ J'autorise ☐ Je n'autorise pas Bridge Plus à utiliser mes données (mail, adresse postale) à des fins publicitaires

d'email ou de promotion « papier ». Bridge Plus s'engage à ne pas commercialiser mes coordonnées.

tel: 02.41.37.04.74 - Licence: IM 049 12 0005 - Siret 411 416 035 000 37

Email: cyrille@bridgeplus.com - Site: bridgeplus.com

Conformèment à l'article R.211-14 du Code du tourisme, les brochures et les contrats de voyages proposés par les agents de voyages à leur clientèle doivent comporter in extenso les conditions générales suivantes issues des articles R211-5 à R211-13 du Code du Tourisme.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Conforminent sur articles 1,211-8 at 1,211-16 de Code dis nordiane, les dispositions des articles R211-5 + R211-15 du docé de sourieme, dans le texte est éclésious reproduit, se son yes pojelables por les opérations de referensien est evene des tiers de soneport n'examet per dans le cadre d'un féralis

La brachare, le devis, la proposition, le programme del proprisciates constituent l'Information prostable violes par l'andice RGIL1-7 de Carle de beartiere. Die lens, à déstant de dispositions contrains figurant au roto du présent document, los constituéeses, canditions particuléese en tre la veyage leda qu'indiqué deux le lumième, le devis, la preparition de l'arganissions, sernet consentant dés la algestrare de bullatin

En l'absence de brostaux, de denis, programme et proposition, le précent decurante necesties, en van de signature par l'obbetter, l'information praiables, vaite par l'ancie RS11.7 de Code du nouvienc. Il terre calac faut de signature dans un délai de 24 heurs à écouper de aou étaision. Se le partie à écouper de aou étaision. En calac de casin de notine, le rédais etre le resultemaire sont prélablement sons d'anquitter ha fasis qui en résultest. L'anque one finis excédent les montants affonds dans le point de vante et ceux mentionnés dans les documents actions de point de point de présent de case mentionnés dans les documents actions qui les point de présent justificatives aurest feurnès.

Britge Flux Disastences Voyages a souscif maptis de compagio (MSCOX, 19 au. Luois la Grand 73022 Paris Responsabilità Crista Prefessionnella. La Garmei Grandesia en appartica par la Caisse Regionale el Celefa Agricale Matteri de TAajes et du Maira, 40 a Petranella, 72000 LEMANS.

Extrait du Code du Tentrisse.

Arricle R211-5: Sous reserve des enchalonts prévates au describes transcent estimés de at le de Perfeits L211-8, sous enforts donne de l'en de l'entre de l'entre de décournesses appropriée qui répondent aux règles définités gont le péctour donne les de l'entre de décournesses appropriée qui répondent aux règles définités gont le péctour luit.

En ces de vestes de titres de transcent adries on de titres de transport aux liques régulables neuverne définire à l'authorier au long plantes le transporte de praisitée de praisitée de praisitée de lineagément en partie à projecture à l'authorier de la demandre, le roem et l'allement du maniporteur, pour le compte danger les bellets sont était, det vent des notationnés.

La februation septime des divent des notationnés.

La februation septime des divent des notationnés.

Article R211-6: Prelabilisment is in conclusion du coomet el ser il base d'un apport defi, gonnella en raison sociale, sociales denouelles el l'indication de la constructe, le vendour dest constructe, en vendour dest constructe, en vendour dest constructe; en vendour dest constructe, en vendour dest constructe, en vendour des pres. Les dates et les tures d'étiment constitueit des prestations formien à l'occursion de voyage ou du adjour tett quet.

1) La demination, les moyens, les enanctériotiques et les configurés de transportus utilités;
2) La mode d'Abragemenz, as situation, sen nivera de centrer et se principable consentualisés;
3) Le mode d'Abragemenz, as situation, sen nivera de centrer et sen classement tourisépale consequendent à la réglementation ou aux sanges du pays d'accueil;
3) Les formation automités de leur dédait de des leurs de la maine services leurs de leurs de leur le leur de le leur de leur de le leur de leur de le leur de leur d

degrat;

It stills universal on maximate the groupe poemetiane la celitarion du voyage on the signar sinsi que, si la relationation du voyage on the signar sinsi que, si la relationation du praticipants, in don limite of inflormation du consommenter en cas d'unantières du voyage on du signar; cette deste ne posi être fixede à moisse de viget en nijoure seval le degrat;

Si Le mostenist du voyage on du signar; cette deste ne posi être fixede à moisse de viget en nijoure seval le degrat;

Si Le mostenist du soide.

Si Le mostenist du contrate de partier de paternest du soide de cettratière du paternest du soide.

Si Le mostenist de certains du pet achte que prévant à titre contra se application de l'anticle R.211-10;

R.211-12, at R.211-13 clappier.

(1) Le conditière d'armalision définies sus article R.211-11;

R.211-12, at R.211-13 clappier.

(2) Le production d'université de sauves estraction R.211-11;

R.211-12, at R.211-13 clappier.

(2) Le production d'université de la reponsabilité drivé de mostenie des geranties souseinte au titre du contrant d'assertance courrant et confenier d'assertance courrant et contrant d'assertance courrant course d'assertance courrant cettiquist d'assertance courrant contrant d'assertance courrant cettiquist des moisserts de moissert de contrait d'assertance courrant cettiquist des moisserts de la terponsabilité riviè de assertant cettiquist cettiquist d'assertance courrant cettiquist de moissertant de contrait d'assertance courrant cettiquist d'assertance courrant cettiquist de moissertant de contrait de contrait de contrait d'assertance courrant cettiquist de moissertant de contrait de con

intrique particuliers, notamensat los finis de argentiamast en d'accident ou de melholie.

(d) Lonque le constant comporte des prestations de transport acriene, l'information, puen emparte tonopen de set, prévie nan arcicles (2, 211-15 à 8, 231-18, 3).

Article R21(-7: L'information prétable hibr se enconsonices regregé le vendez, à noise que dans solle cit yendez ne un soit réserve expressionnel le dans d'un modifice estuinn éléments. Le vondeze dait, dans oc ma, indiquer characterist dans que que messan cette modificacion post interestric et un quali-dismosts.

On our first de caract, les modifications apportes à l'esformation présible devent des communiquées par écrit su consumméteur avez le conclusien de central.

Arricle 11211-8: Le contrat conclu entre le vendour et l'arbetron foit lier étrit, dable en deuble exemplaise font l'un en remis è l'achetur, et égals par les dans parties. Il doit ecoporate los Obranes autvates:

1) Le acce et l'adresse du verdour, du son garant et de son alternatissi que les sons et gloissers de l'organisseur;
2) La destination cu les destinations de voyage et, en cas de acce frecionale, des différences périodes de tents dessi-lais moyens, les canactératiques et les carágents des termports utilités, les dates, hauns et lieux de départ et de termports utilités, les dates, hauns et lieux de départ et de

vestdur;

17) Les institutions concernant le context d'assurance couvrant
les condepances de catalities ets d'attaiblées souscit par
l'abbleaur (transfer de paties et sous de l'assurance; par
d'abbleaur les contexts d'assissance curvant certains
réques paricolites, volumentes les finis de septendement en ce d'appliques qui éculificité, volumentes les finis de reproduceses en ces d'appliques en de éculible ; dans ce este, le violent dels territoires à l'abbleaur un décentrent spéciaire su suitainem les récopes courrais et les réques acolés;

15) La date limité d'informacion du verdeur en ses de cession de sonners que l'abbleaux de formit, par écrit, à l'arbeitat, an mortes 10
jours sonne le doir pertous pour son déput, les informations

in nom, l'admant et le manino de réferbose de la représentation beat du verdeur esta déble, les noms, abbesses et manéres de réferbose des organismes donns verceptibles d'inder le consommateur en sus de déficielle, qu, la déficie, le manére d'appel permettant d'établir de teute arganes un contact

eroc levendore;
be transport at account an innean à l'étranger, un
to) Four les voyages et account accessing de l'étranger, un
territe direct leves l'animet en le responsable aux placs de sum
région.

200 Le acteure d'entification de membrament aux placs de sum
région.

de la chause d'entification de membrament aux placs de sum
de sommes versies par l'acteire en cus de sus-crespent de
l'obligation d'information parève au les de sur-crespent de
l'obligation d'information prévue au les de l'arcicle R. 2111-6. 558

Article R211-9: Unintene post other ten central 4 un consisonale qui ramplit les ménes confisions que lei pour estatura le voyage ou le séjour, mas que en outrais in produié suema uffin.

Seal algobiation plus favorable au eddunt, cobul-et est trem d'informer le vendeur de sa édobiation par lettre recommandée avec accusé de réception su plus tand acpt jours evant le début da

veyage. Longu' 3 'sugid d'una ceraisièm, ce délair est pooré à quinze jouen. Ceffre cosison n'est soumite, en aucun cas, à une autorisation phisiable du vendaux.

Arrisch (K.11-18): Langtos in contrat comporte une possibilità expresse de stricher of print, dans de limite devense d'i striche L.211-13, si doit mentionner les modellits précletes de catent, tost à la hausse qu'à la beisse, des verletions des prin, et notamment le mostant de la faci en mayora et unes y affirmate, le su les dérises qui pauvent avoit une les dérises qui pauvent avoit une la mission es un facilitate de la des des la print à la paul et s'applique la vergage ou de s'applique, la part de print à lapacle s'applique la variation, le cours de les des devices receut comme référence lors de l'abblissement de part figuront se contrat.

Arriste RUII-II: Lenque, neura in diparat de l'autoriour le vendour act proven constraint d'apparat une modificacion à l'aux des décrates secretisés du certeuit talé ne de l'autoriour à l'aux des décrates secretisés du certeuit de l'autoriour de l'autoriour de des certeuits de l'autoriour pout, avez politique des secours en réparation pour des présents au téc de l'autorie. El l'autoriour pout, avez politique des secours en réparation pour demanges éventuellement aubor, en quiré est avoire de lefontier par le vendeur par l'autorie en que se avoire de lefontier par le vendeur par le modification en de venque de submettier modification apportées en alors sièges par les parties; sous modification en le venque des submetties proportées en alors sièges par les parties; sous destination de prèx vient en défousées des montants mettant destination de prèx vient en défousées de montants entrant destination de prèx vient en défousées de montants entrant destination de prèx vient en défousées de montants entrant destination de prèx vient en défousées de montants entrant destination de prèx vient en débousées en sons montants de la transfer que parque des montants entrants destinations modifiée, le torque parque des les destinations de par le torque de secon départ.

Article R211-12: Dans le cas prève à l'ancide L.211-15, itosupe, avent le dégrat de l'Enchettie, le venteur annule le voyage ou le séjour, il doit inflomer l'actionne per lettre recommunée aven season de direguise; l'actionne se le lettre priyage des recommendes aven espacé de direguise; l'actionne season priyage des recommen requerices de caracterises en réparation des contrates aventes de l'actionnes venteurs. I'entéres est season américa et season avente venteur l'actionnes de manier appeare et aux series des le le préside à le préside de la préside de la fortaine de préside utiliée de font es aceus ces chauche. La disposition d'un second armisles et sur ces dette l'acceptation, par l'actionne, d'un voyage se séjour de patantaire ne de préside au monde.

Arricle R211-13: Lorsque, sprits le déjuir de Trabhenur, le vondoux se trouve desse l'impossibilit de fermir une part préprondictaite des révieres privous au concert représentant un pousseriage son négligoshis du prix honois par l'achesteur, le vondour duit introdissement permère les dispositions suivantes aux préjuige des rectous en arigantiem par decembraisement des premittes petvous en supportent éventualisment des premittes petvous en supportent éventualisment des premittes petvous en supportent éventualisment tout suppléteunt de prix et, il se premittes par l'achetour sont de qualité inférieux. Le vaccher doit les membraner, des nomeur, le différence de prix :

states as post proposer aucture prestation de remploomere on al cellacei aust relatate par l'achonur pour des modifi valules, fournir il fuebera, sun repiferant de prin, den libra de trampost pour assarez non entour dans des cordifiers provent for judget deproductas van le lieu de départ est vers un anim Les déspositions du présent artie euce applicables en cas de non-raspost de l'adéquains prêvue ne 140 de l'antide R, 23 | -6.

BRIDGE Nº d'ammetricalation

MOMERNO GARAN 5, rus de la Pignonière 49124 St BARTHELENY CANUDU Tél. 02 41 37 04 74 - Fax 02 41 37 01 43